Pour la renaissance de la Côte d'Ivoire

FPI MAG

Bimensuel du FPI, N°003 du 1er au 15 avril 2025

Analyse de la liste électorale provisoire

Le FPI décèle 6.272.013 cas d'irrégularités

www.fpi-ci.com

LES ENJEUX D'UNE DÉMOCRATIE ASSISE SUR LE DROIT POSITIF

ÉDITORIAL

Les expériences douloureuses traversées ces trois décennies passées, ont tragiquement heurté notre raison collective, nos convictions profondes d'appartenir à un État de droit et notre espérance partagée d'être en course pour le progrès vers la modernité. Elles interrogent amplement la responsabilité partagée des forces vives de la Nation à construire une société solidement assise (sur) et articulée par un Référent communautaire et consensuel indéboulonnable : La Constitution.

Le flou qui a entouré la gestion artisanale et quasi complaisante de l'état civil, l'insouciance immodérée observée dans l'octroi des avantages/privilèges à des non-nationaux, ainsi que la mise en œuvre d'une des idéologies fondatrices de l'approche collective de la notion d'hospitalité, ont fondé, à l'insu du citoyen ivoirien, les fissures poreuses de notre arsenal juridique.

Les actes de la vie sociale, civile et ordinaire, le code de la nationalité, la gestion des patrimoines sensibles de droits inaliénables tels que la propriété terrienne, l'eau, la communication, l'électricité... sont bradés entre les mains de tiers.

La ressource humaine, en Côte d'Ivoire, souffre ainsi d'un manque d'encadrement rigoureusement consigné, marqué par des informations fiables et consensuelles, à même de garantir une appartenance indiscutable à la Nation.

Certains se baladent avec plusieurs nationalités au sein de la même sphère géographique, tout en jouissant des mêmes droits que ceux qui n'ont que la seule nationalité ivoirienne.

D'autres, brandissent cette nationalité sans passer par une quelconque étape juridiquement requise pour y accéder et narguent, sans retenus, les formalistes ou les nationaux, en brandissant les privilèges exorbitants et la faiblesse d'un système dévoyé et gangréné par la concussion : socle de la corruption.

Cette foire de dysfonctionnements, seuil du mythe d'invulnérabilité de toute nation, informe amplement l'humanité entière sur les failles et la permanente faiblesse d'un système tragiquement ouvert à la pollution, à l'inceste moral et au désordre. Tous les esprits en quête d'aventures viennent y faire leur marché et actualiser les projections de leur réalisation. Bref, la digue est profonde, pernicieuse et fatalement suicidaire.

Comme tout État, la Côte d'Ivoire a besoin, dans l'urgence, d'un minimum de sécurité en vue de garantir la sauvegarde des droits statutaires reconnus à tout national ressortissant d'un pays. Distinction que seul le droit positif octroie, et qui est proclamée par la Règle de droit suprême et consensuelle qu'est la Constitution.

Sa rigoureuse application est attendue comme le commencement de la Construction de l'État démocratique et de progrès que le Président Pascal AFFI N'GUESSAN promet à la Côte d'Ivoire !

De toute évidence, cette quête demeure le Seuil irréversible de La Renaissance.

Prof Kouassi Raphael,
Vice-président chargé de la Culture, des Valeurs Ivoiriennes et du Gbêkê I

LISTE ÉLECTORALE IVOIRIENNE : L'AUDIT DU FPI RÉVÈLE DES ANOMALIES INQUIÉTANTES

La transparence du processus électoral ivoirien est-elle compromise à sept mois de l'élection présidentielle ? C'est l'inquiétude majeure qui ressort de la conférence de presse organisée ce samedi 29 mars 2025 par le Front populaire ivoirien (FPI) à son siège d'Abidjan-Cocody. Dans une salle comble, où se pressaient de nombreux journalistes nationaux et internationaux, le parti à la rose a présenté les conclusions alarmantes d'un audit technique de la liste électorale provisoire 2024-2025, réalisé par un expert indépendant.

C'est Apollos Dan Thé, vice-président du FPI chargé de l'Économie internationale, de la Mondialisation et des Politiques d'intégration, qui a été mandaté pour cette mission d'expertise. L'homme n'est pas un novice en matière d'analyse de données. Actuaire de formation, directeur titulaire de département du Capital économique, il peut se prévaloir d'un parcours professionnel impressionnant auprès de cabinets prestigieux comme Milliman, PWC, Zurich Financial Services, KPMG et McKinsey.

Son profil académique est tout aussi éloquent : Bachelor en Actuariat, Master en prévisions financières et économiques, certificat post-universitaire de spécialisation en financial risk management, certificat post-universitaire de spécialisation en modélisation mathématiques financières, Fellowship of Institute of Actuaries (diplôme d'expertise en actuariat délivré par l'Institut britannique des actuaires) et formation en intelligence artificielle de l'Université d'Oxford. Des compétences en mathématiques financières, économie, finance, gestion des risques, budgétisation et prévisions financières qui font de lui un analyste de premier plan.

Un expert aux compétences internationalement reconnues

En préambule de la conférence, Kouakou Krah, vice-président du FPI chargé des Élections, a rappelé l'importance capitale de la liste électorale dans le processus démocratique : *« La liste électorale est la matière première la plus importante des élections en Côte d'Ivoire. La réussite des élections dépend de la fiabilité et la crédibilité de la liste électorale. »*

Une méthodologie rigoureuse

Pour mener à bien son travail d'analyse, Apollos Dan Thé a adopté une approche scientifique et méthodique. « *Nous avons reçu les listes de la CEI en format (.csv). Pour que ces listes soient exploitables, nous les avons exportées dans une base de données SQL. Nous avons opéré nos recherches sur les listes électorales en écrivant des programmes SQL ; nous avons exporté les résultats dans Excel (.xls) pour d'autres analyses* », a-t-il expliqué.

L'expert a conduit ses recherches sur huit listes électorales fournies par la Commission électorale indépendante (CEI) : la liste définitive de 2010, la liste définitive de 2015, la liste définitive de 2016, la liste provisoire de 2020, la liste définitive de 2020, la liste provisoire de 2023, la liste définitive de 2023 et la liste provisoire de 2025 (2024).

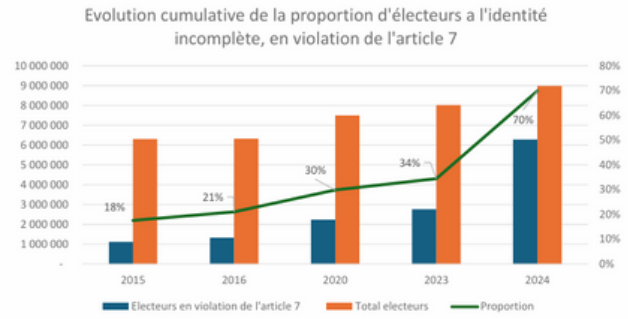

	2015	2016	2020	2023	2024
Total électeurs	6,300,142	6,318,311	7,495,082	8,016,796	8,981,312
Electeurs en violation de l'article 7	1,109,808	1,331,123	2,238,687	2,760,404	6,272,013
Identités incomplètes	18%	21%	30%	34%	70%

Cette analyse chronologique visait à établir une cartographie précise de l'évolution du corps électoral ivoirien depuis 2010 et à détecter toute anomalie statistique potentielle. Plusieurs axes de recherche ont été explorés : évolution d'ensemble de la liste électorale (totale et par département), identification des anomalies, vérification de la régularité des inscriptions selon le Code électoral, contrôle de l'identité primaire des inscrits, vérification des parents aux multiples enfants électeurs et détection des inscriptions multiples.

Une croissance électorale suspecte

Cumulatif	Nombre de mères					
Nombre d'électeurs par mère	2010	2015	2016	2020	2023	2024
15 - 50	30	3479	3455	3885	4086	827
50 - 100	0	661	666	737	822	201
100 - 200	0	355	360	410	429	80
200 - 300	0	61	59	69	84	30
300 - 400	0	21	20	26	39	18
400 - 500	0	0	0	13	3	7
500 - 600	0	0	0	5	5	3
600 - 700	0	0	0	1	7	6
+700	0	0	0	24	42	45
	30	**4577**	**4560**	**5170**	**5517**	**1217**
Nombre d'électeurs	555	206,921	206,679	347,526	369,517	143,508
Total liste électorale	5,725,720	6,300,142	6,318,311	7,495,082	8,016,796	8,981,312
Proportion des électeurs	0.0%	3.3%	3.3%	4.6%	4.6%	1.6%

Les premiers résultats de l'audit révèlent une accélération troublante de la croissance du corps électoral. « L'évolution de la liste électorale définitive de 2010 à 2024 en passant par 2015, 2016, 2020 et 2023, représentée sous forme de graphique, montre la faible progression entre 2010 et 2015 et la forte progression entre 2015 et 2020 et entre 2020 et 2024 », a souligné l'expert.

Les chiffres sont éloquents : de 2010 à 2015, la croissance de la liste électorale a été de 10%, alors qu'elle a bondi à 19% entre 2015 et 2020, puis à 20% entre 2020 et 2024. Si l'augmentation modérée de 10% entre 2010 et 2015 peut s'expliquer par le boycott d'une partie de la population, l'accélération fulgurante constatée par la suite soulève des interrogations, d'autant plus que « le boycott de la liste électorale était toujours en vigueur sur cette période », comme l'a précisé Apollos Dan Thé.

Incrémental (changement par RLE)	Nombre de mères					
Nombre d'électeurs par mère	2010	2015	2016	2020	2023	2024
15 - 50	30	3 449	-24	430	201	-3 259
50 - 100	0	661	5	71	85	-621
100 - 200	0	355	5	50	19	-349
200 - 300	0	61	-2	10	15	-54
300 - 400	0	21	-1	6	13	-21
400 - 500	0	0	0	13	-10	4
500 - 600	0	0	0	5	0	-2
600 - 700	0	0	0	1	6	-1
+700	0	0	0	24	18	3
	30	**4 547**	**-17**	**610**	**347**	**-4 300**

Des violations massives du Code électoral

L'un des points les plus préoccupants soulevés lors de cette conférence de presse concerne le non-respect de l'article 7 du Code électoral ivoirien. Cet article stipule que « la liste électorale contient les éléments d'identification des électeurs, à savoir le numéro d'ordre, le numéro d'enregistrement unique, le nom et les prénoms, la date et le lieu de naissance, le sexe, la profession, le domicile, le nom et les prénoms du père, le nom et les prénoms de la mère, la date et lieu de naissance du père, la date et le lieu de naissance de la mère, la photo d'identité et les empreintes digitales de tous les doigts en code barre ».

Or, l'audit révèle une dégradation alarmante de la conformité légale du fichier électoral au fil des années. « Sur la liste définitive de 2023, il y avait 2.760.404 électeurs en violation de l'article 7, ce qui représentait 34%. Sur la liste provisoire de 2024, ces cas sont montés à 6.272.013, soit 70% des électeurs », a déploré l'expert. Une situation qui témoigne d'une détérioration progressive de la qualité de la liste électorale.

Cette dégradation est particulièrement visible lors des dernières révisions : si en 2010, seulement 2% des nouveaux inscrits présentaient des informations incomplètes sur leur identité, ce taux est monté à 4% en 2015, 6% en 2016, 13% en 2020, pour atteindre 26% en 2023, avant de redescendre à 8% en 2024.

Plus inquiétant encore, l'expert a recensé 470.877 électeurs dont l'identité n'est pas suffisamment établie. « Sur la liste électorale, ces électeurs ont généralement pour nom ou prénoms, nom et prénoms de leurs parents le vide (rien n'est écrit) ou bien les mentions suivantes : 'Inconnu', 'ND', 'PND', 'Non déclaré', 'Indéterminé', 'Indéterminée', 'ND', 'PND', 'Indéterminer' », a précisé Apollos Dan Thé.

Le phénomène des « super-mères » et « super-pères »

L'investigation a mis en lumière un phénomène statistiquement aberrant : l'existence sur la liste électorale de mères et de pères avec un nombre irrationnel d'enfants électeurs. Si en 2010, seulement 30 mères avaient entre 15 et 50 enfants liés à elles sur la liste électorale, ce nombre a explosé en 2015 avec 4.547 nouvelles mères dans cette situation, dont 21 avec 300 à 400 enfants rattachés.

Cette tendance s'est poursuivie en 2020 et 2023 avec respectivement 610 et 347 nouveaux cas, dont certains comptant plus de 700 enfants. Curieusement, en 2024, leur nombre a drastiquement chuté de 4.300 cas. « Sur la liste électorale de 2023, il y 369.517 électeurs dont les mères sont sur la liste électorale des 5.517 mères de plus de 15 enfants, soit 4,6% des électeurs. En 2024, ces nombres passent à 143.508 électeurs pour 1.217 mères, soit 1,6% », a détaillé l'expert.

Un phénomène similaire a été observé concernant les pères. « Sur la liste électorale de 2023, il y a 329.754 électeurs dont les pères ont plus de 20 enfants sur la liste électorale. En 2024, le nombre de ces cas est descendu à 931 pères pour 166.020 électeurs », a relevé Apollos Dan Thé.

Plus troublant encore, la répartition géographique de ces « super-parents » n'est pas aléatoire mais concentrée essentiellement dans les régions du Centre et du Nord du pays. « Des mères qui ne se connaissent pas et leurs enfants ne peuvent pas agir de manière si synchronisée. C'est encore une preuve que la liste électorale a été très probablement soumise à des manipulations », a conclu l'expert.

Des doublons massifs inexpliqués

L'audit a également révélé l'existence de nombreux cas d'inscriptions multiples. « Il y a 223.397 électeurs qui ont 447.674 numéros d'électeur (certains ont 2 ou 3 cartes d'électeur chacun) sur la liste électorale de 2024, ce qui fait un surplus de 224.277 », a souligné l'expert.

Plus étrange encore, « la totalité des doublons parfaits sont dans trois départements suivants : Agboville, Sikensi et Tiassalé où il y a au total 219.964 électeurs avec chacun deux cartes, ce qui fait un surplus de 219.964 cartes d'électeurs ! ». Une concentration qui semble difficilement attribuable au hasard.

Doublons masqués	2010	2015	2016	2020	2023	2024
Nombre unitaire de doublons	1,253	1,463	1,495	1,930	3,039	3,433
Nombre total de doublons	4,365	4,365	4,365	5,648	6,043	7,746
Surplus d'électeurs	3,112	2,902	2,870	3,718	3,004	4,313

Doublons parfaits	2010	2015	2016	2020	2023	2024
Nombre unitaire de doublons	0	0	0	0	0	219,964
Nombre total de doublons	0	0	0	0	0	439,928
Surplus d'électeurs	-	-	-	-	-	219,964

Total doublons	2010	2015	2016	2020	2023	2024
Nombre unitaire de doublons	1,253	1,463	1,495	1,930	3,039	223,397
Nombre total de doublons	4,365	4,365	4,365	5,648	6,043	447,674
Surplus d'électeurs	3,112	2,902	2,870	3,718	3,004	224,277

La transhumance électorale organisée

Dernier point d'inquiétude soulevé par l'expert : le phénomène de transhumance électorale. Si des changements ponctuels de lieu de vote sont normaux, « des transhumances en masse sont le résultat d'une organisation et d'une planification et cela fausse le jeu démocratique local », a expliqué Apollos Dan Thé.

L'analyse révèle qu'en 2024, « les villes de Tiassalé, Agboville et Sikensi ont reçu des électeurs venus essentiellement d'Abidjan », confirmant l'existence de mouvements organisés d'électeurs

Un appel à l'audit indépendant

Face à ces multiples anomalies, le Front populaire ivoirien réclame un audit indépendant de la liste électorale. *« Une liste électorale opaque ne peut aboutir à des élections transparentes. Un audit indépendant s'impose »,* a martelé Apollos Dan Thé.

Des modifications massives et inexpliquées auraient été apportées au fichier en 2024, soulevant de nouvelles interrogations : *« Des informations sur les parents de centaines de milliers d'électeurs ont été changés en 2024. Par qui ? Sur la base de quels documents ? Pourquoi des informations sur la filiation de ces électeurs qui sont sur la liste électorale depuis 2015 pour la majorité changent subitement en 2024 ? »,* s'est interrogé l'expert.

La conférence de presse s'est tenue en présence de nombreux vice-présidents et membres du secrétariat général du parti à la rose, avec à leur tête le secrétaire général et porte-parole du parti, le vice-président Barthélémy Iré Gnépa, en l'absence du président Pascal Affi N'Guessan.

A sept mois de l'élection présidentielle d'octobre 2025, ces révélations jettent une ombre préoccupante sur la fiabilité du processus électoral en Côte d'Ivoire et pourraient raviver les tensions politiques dans un pays encore marqué par les violences post-électorales de 2010-2011.

Robert Krassault
ciurbaine@yahoo.fr

LE FPI EST SUR LE TERRAIN

JEAN MARIE KONIN POURSUIT SON PÉRIPLE À LA RENCONTRE DES POPULATIONS

Le Vice-président Jean Marie Konin rencontre les chefs du Grand Ouest à Akoupé Kouté

Ce dimanche 30 mars 2025 à Akoupé Kouté, le Vice-président Konin, à la tête d'une délégation, a été reçu par la chefferie de la communauté du Grand Ouest. Celle-ci étant composée des chefs Wê, Yacouba, Wobé, Didia, Gouro, Bhété et quelques Présidentes d'associations d'Akoupé Zeudji.

À l'entame des échanges, le Vice-président Konin a remercié la communauté du grand Ouest pour son accueil chaleureux. Il a invité cette communauté à la cohésion et à l'unité. Il a aussi insisté sur la nécessité de sortir la Côte d'Ivoire dans la prison dans laquelle elle est, en raison du refus de certains de participer à la vie politique de notre pays, ce qui a contribué en l'enracinement du RHDP au pouvoir.

LE VP JEAN MARIE KONIN CONFIE LE FPI AUX CHEFS DU GRAND CENTRE

Pour lui, « *octobre 2025 doit être la fin du règne du régime RHDP, à travers la mobilisation de tous les Ivoiriens* ». Par la suite, il a confié sa nomination en qualité de Vice-président chargé de la région Abidjan 2 A aux chefs de communautés, afin de l'aider dans sa mission en facilitant l'implantation du Parti à la base et en soutenant la candidature du Président AFFI N'GUESSAN PASCAL.

En prenant la parole, le chef Goua BI a témoigné son administration et à salué la démarche du Vice-président Jean Marie Konin, emprunte d'humilité et de sagesse. Il a aussi marqué son adhésion à soutenir le Vice-président Konin et le Président Pascal AFFI N'GUESSAN dans leurs actions.

Konan YAO Éric

OPERATION JFPI DEBOUT / LA JEUNESSE DU FPI EST SUR LE TERRAIN

La deuxième phase de l'opération JFPI Debout se décline en plusieurs étapes. La première étape consistait à rencontrer les leaders de jeunesse de chaque CPR du district d'Abidjan.
À cet effet, plusieurs équipes de la JFPI ont été envoyées en mission pour rencontrer divers présidents de jeunes et ainsi préparer la venue du président de la JFPI dans ces quartiers.
La deuxième étape, qui se profile à l'horizon, verra très bientôt la présence du président de la JFPI dans différents quartiers des communes d'Abidjan, où il s'entretiendra avec les jeunes.

AUDIENCE DU PRESIDENT DE LA JEPI, PAUL AFFELE D.

Le Mardi 25 mars, le Président de la JFPI, Paul Affele Dago a reçu au siège du FPI une délégation de la jeunesse du COJEP, conduite par son Président Mauréas Koulaï. Les échanges ont porté sur l'actualité politique et internationale. Ce fut un moment de retrouvailles chaleureuses entre camarades de gauche.

LA JFPI RENCONTRE LES JEUNESSES DES AUTRES PARTIS

Rencontre de la JFPI avec la JPDCI Urbaine

Le 24 mars dernier, le Présidente de la JFPI a conduit une délégation pour rencontrer le président de la JPDCI Urbaine, Valentin Kouassi.
Les échanges ont principalement porté sur l'actualité nationale et internationale. Ce fut un moment convivial et enrichissant entre la JFPI et la JPDCI.

Rencontre de la JFPI avec la jeunesse de l'AIRD

Affele Dago a reçu une délégation de la jeunesse de l'AIRD au siège du FPI. Cette rencontre a été l'occasion d'échanger sur l'actualité politique, notamment la naissance de la CAP-CI, la RLE etc.
Le président de la jeunesse l'AIRD, Zaglole Eric, en a profité pour présenter ses félicitations à son homologue, suite de son élection à la tête de la JFPI et lui a offert un boubou Wê en guise d'amitié.

LE CPR ABIDJAN BANCO EN ACTIVITÉ

Tournée d'évaluation des Fédérations

Dans le cadre de l'Opération d'évaluation des Bureaux Fédéraux, le CPR Abidjan Banco a visité la Fédération de Yopougon Nouveau Quartier, le dimanche 23 mars 2025. Merci au fédéral zogbo et au SN ATTEBY LUCAS

Visite des Mosquées à la nuit du destin

À l'occasion de la Nuit du destin, le CPR Abidjan Banco a visité des Mosquées de Port-Bouët 2, Diapleu et Ananeraie. Des demandes de prières pour la paix ont été faites à ces occasions.

LE FPI EN DEUIL : Décès de BLesson Goué, Secrétaire Général Adjoint et figure historique du Parti

Le Front populaire ivoirien (FPI) traverse une nouvelle épreuve douloureuse avec la disparition de Blesson Goué, Secrétaire général adjoint du parti et ancien colonel des douanes. Décédé le 7 mars dernier à l'âge de 67 ans, cet homme de conviction, symbole de loyauté et de résilience politique, a été honoré lors d'une visite protocolaire de la direction du parti à sa famille endeuillée, lundi 24 mars, à la Riviera Bonoumin (Cocody).

Une délégation en hommage

Menée par Pascal Affi N'Guessan, président du FPI, et accompagnée du Secrétaire général Gnépa Barthélémy, une délégation composée de cadres dirigeants s'est rendue au domicile familial pour présenter ses condoléances. Arrivés vers 19 h 40, les représentants du parti ont été accueillis par le vice-président Gbaou, neveu du défunt et porte-parole de la famille, ainsi que par la fille aînée de Blesson Goué.

Dans un échange empreint de solennité, Liby Guillaume, vice-président du FPI et porte-parole de la délégation, a exprimé l'émotion collective : *« Nous sommes venus constater la réalité d'une nouvelle qui nous a profondément bouleversés. »* Il a salué l'engagement inébranlable d'un homme dont la carrière fut marquée par *« une fidélité sans faille aux idéaux du parti »*.

Des obsèques sous le signe de l'hommage partisan

La famille a dévoilé un programme préliminaire de funérailles, promettant un « hommage à la mesure de son dévouement ». Le FPI, par la voix de Liby Guillaume, a assuré son implication totale dans l'organisation, conformément à la tradition du parti pour ses dignitaires. « Le camarade Blesson recevra les honneurs dus à son rang et à son attachement indéfectible à notre combat », a-t-il affirmé, saluant une « leçon de fidélité » pour les générations futures.

La cérémonie d'adieu, dont les détails restent à officialiser, devrait mêler rites traditionnels et recueillement politique, reflétant les multiples facettes d'un homme qui incarna, jusqu'à son dernier souffle, l'esprit d'un parti en quête de renaissance.

Laure Anidié